

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Déclaration du Bureau de l'AP-UpM sur la situation en Syrie, présentée conjointement par les Présidents des Commissions de l'AP-UpM

Amman, 14 janvier 2014

Le Bureau de l'AP-UpM

1. rappelle qu'à ce jour, le conflit en Syrie a coûté la vie à environ 120 000 personnes, déplacé 4,25 millions de personnes à l'intérieur du pays, forcé 2,15 millions de personnes à se réfugier en dehors de la Syrie et laissé 6,8 millions de personnes dans le besoin d'aide humanitaire.

Crise humanitaire

2. considère que la gestion de la crise humanitaire et de celle des réfugiés doit être prise en main avec la même détermination politique qui a marqué l'action internationale contre les armes chimiques en Syrie; demande, à cet égard, l'adoption d'une résolution contraignante du Conseil de Sécurité afin de garantir l'accès de l'aide humanitaire et de l'assistance médicale;
3. salue les efforts considérables des pays frontaliers de la Syrie, en particulier la Jordanie, le Liban et la Turquie dans l'accueil des réfugiés de Syrie; demande, dans le même temps, un renforcement de l'assistance internationale pour soulager la pression de l'afflux de réfugiés sur les ressources des pays frontaliers;
4. demande à l'Europe et à la communauté internationale de faire preuve de solidarité pour un accueil des réfugiés qui garantisse leurs droits et leur dignité;
5. estime que des actions ciblées sont nécessaires pour améliorer la sécurité dans les camps de réfugiés afin de protéger les populations vulnérables, notamment les enfants -surtout les filles-, et les femmes, victimes de multiples formes de violences;

Solution politique

6. rappelle que l'humanitaire ne peut être dissocié du politique et estime qu'en parallèle de l'engagement humanitaire, la recherche d'une solution politique doit être une priorité absolue; soutient en conséquence la tenue, dans les meilleurs délais, de la conférence de Genève II;
7. estime que cette conférence ne peut aboutir que si des représentants de tous les acteurs impliqués se réunissent dans une démarche inclusive et sans conditions préalables;

Engagement de l'AP UpM

8. propose l'envoi d'une mission d'information de l'AP-UpM (au moins du Bureau élargi) dans les camps de réfugiés syriens au Liban, en Jordanie et en Turquie pour témoigner de la situation humanitaire et relayer auprès de leurs gouvernements respectifs les besoins des réfugiés syriens;
9. invite les parlements membres de l'AP-UpM à organiser des événements de solidarité pour sensibiliser l'opinion au drame des réfugiés syriens et des personnes déplacées;
10. souhaite que la session plénière de l'AP-UpM 2014 consacre une part importante à la question des réfugiés syriens et aux perspectives d'une solution politique à la crise syrienne.